

### Description du produit

Apprêt-scelleur au latex conçu pour les surfaces intérieures neuves : panneaux de gypse neufs, plâtre neuf et sec, réparations de joints ou maçonnerie. Les peintures à l'eau conventionnelles sont fabriquées en utilisant des composés organiques volatils (COV) qui contribuent à la pollution de l'air. La technologie des peintures 0 COV (avant l'ajout de colorant) dont est issue notre peinture SICO<sup>MD</sup> Ecosource<sup>MD</sup> assure un produit performant sans les impacts défavorables sur l'environnement.

### Avantages

- Contribue à satisfaire des crédits LEED<sup>MD</sup> v4 EQ grâce à sa faible teneur en COV.
- Prêt à l'emploi et facile à appliquer.
- Scelle efficacement et donne un meilleur aspect aux couches de finition.
- Ne soulève pas les fibres des panneaux de gypse.
- Peut être poncé facilement.
- Produit à base d'eau qui permet de nettoyer les outils à l'eau.
- Produit formulé sans composés organiques volatils (COV) avant l'ajout de colorants; surpassé les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

### Couleur disponible

850-130 Blanc

peut être teinté.

### Projets

#### **Environnement**

Intérieur seulement.

#### **Utilisation**

Travaux neufs et travaux d'entretien.

Sites résidentiels et commerciaux.

Murs et plafonds des différentes pièces de la maison.

#### **Surfaces**

Surfaces neuves : gypse neuf (conventionnel, hydrofuge ou ignifuge), composé de remplissage durci et sec, plâtre neuf et sec, béton, briques, stuc ou autres maçonneries.

#### **Remarques**

Doit être recouvert d'une peinture de finition.

N'est pas conçu pour être utilisé sur les planchers.

Éviter l'utilisation d'une solution de sulfate de zinc sur le plâtre avant d'appliquer cet apprêt-scelleur.

Ne pas appliquer directement sur le fer, l'acier ou autres métaux.

Ne pas utiliser sur d'anciens finis alkydes.

Ne pas mélanger à d'autres peintures ou diluants.

### Certifications\*



- Ce produit est conforme à la norme Green Seal<sup>MC</sup> GS-11 fondée sur un rendement efficace, des emballages recyclés, et des limites de protection relatives aux composés organiques volatils (COV) et à la toxicité pour l'homme.

### Caractéristiques techniques (21 °C (70 °F))

#### **Aspect**

Opaque

#### **Niveau de lustre**

Sans objet (apprêt)

- Reflet à 60° :

sans objet

- Reflet à 85° :

sans objet

#### **Composition**

- Diluant : eau
- Liant : polymères vinyle-acryliques

#### **Composés organiques volatils (COV)\***

Selon ASTM D3960-05 : < 1 g/L

*\*Quantité non détectable avec la méthode d'essai 24 de l'agence de protection de l'environnement des États-Unis (USEPA).*

L'ajout de colorant introduira des COV.

Règlement canadien : < 200 g/L

#### **Viscosité\***

Prêt à l'emploi (94 ± 5 unités Krebs)

*Spécification de fabrication, la viscosité de travail peut varier.*

#### **Densité\***

1,5 ± 0,1 kg/L

#### **Solides en volume\***

44 %

#### **Solides en poids\***

63 %

#### **Inflammabilité**

inflammable

#### **Point d'éclair\***

sans objet

#### **Taux d'étalement par couche**

3,78 L : 37 à 48 m<sup>2</sup> (400 à 520 pi<sup>2</sup>)

65,7 m<sup>2</sup> par 3,78 L à 1 mil de film sec.

17,4 m<sup>2</sup> par litre à 1 mil de film sec.

*Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.*

#### **Épaisseurs requises du film\***

- Mouillé : 78 à 102 µm

3,1 à 4 mils

- Sec : 35 à 45 µm

1,4 à 1,8 mils

#### **Temps de séchage\***

- Au toucher : 20 à 30 minutes

- Avant de recouvrir : Minimum 2 à 4 heures

- Durcissement complet : 14 jours

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

*Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.*

\*Données techniques à partir du : 850-130

### **Garantie limitée**

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéfice à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

## Préparation des surfaces

Les surfaces doivent être propres et sèches.

Enlever peinture cloquée ou écaillée, saleté, poussière, huile, cire, agent de durcissement, agent antiadhérence, farinage, efflorescence et tout autre contaminant de surface.

**Surfaces nues :** Poncer la surface du ciment à joint et retirer régulièrement les résidus. Éviter de poncer le gypse nu.

**Béton et maçonnerie :** Les surfaces neuves doivent être âgées d'au moins 28 jours, être entièrement sèches et sans sels d'efflorescence. Nettoyer les surfaces de béton conformément à la norme ASTM D4258 : Pratique standard pour le nettoyage de surface en béton pour l'application d'un revêtement. L'usage d'un aspirateur, le lavage à l'eau, le lavage à l'eau savonneuse, le nettoyage sous pression, le nettoyage à la vapeur, le nettoyage à la main ou mécanique sont des procédés de nettoyage qui peuvent être acceptables.

Enlever tout contaminant de surface avec un nettoyant approprié. Rincer à fond à l'eau et bien laisser sécher.

Éliminer les résidus de ponçage.

**PRÉCAUTION :** Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface.

**AVERTISSEMENT !** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Avant l'utilisation, couvrir ou masquer les surfaces qui ne sont pas à peindre, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité.

**Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.**

## Recommendations

### Conditions d'application

Température : 10 à 30 °C (50 à 86 °F)  
(idéale 20 °C ± 5 °C [68 °F ± 9 °F])

Humidité relative : Idéale entre 15 et 55 %, maximum 85 %.

Ces conditions doivent rester constantes pendant l'application, ainsi que les 24 heures suivantes. Les basses températures, l'humidité élevée, les couches épaisses et la faible ventilation prolongent le temps de séchage.

### Outils

- Pinceau : Soies synthétiques (nylon, polyester)
- Rouleau : 10 mm (3/8 po);
- \*Pistolet (sans air)
  - buse : 0,015 à 0,021 po;
  - pression : 1 500 à 2 000 lb/po<sup>2</sup>

Toujours utiliser un équipement de qualité supérieure.

\*Les valeurs peuvent varier selon le manufacturier de l'équipement.

### Nettoyage des outils

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

### Entreposage et transport

Conserver dans un endroit sec, entre 10 et 30 °C (50 et 86 °F). Dans ces conditions, les contenants jamais ouverts pourront se conserver jusqu'à environ 5 ans à compter de la date de fabrication.

### PROTÉGER CONTRE LE GEL.

### Élimination des résidus

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement ou en faire don à quelqu'un qui en a besoin : voisin, ami, service récréatif ou organisme sans but lucratif. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

## Systèmes recommandés selon les surfaces

### Panneaux de gypse, ciment à joint sec ou stuc :

- Apprêt-scelleur au latex zéro COV Sico Ecosource 850-130 en une couche uniforme
- Revêtements de finition intérieurs au latex zéro COV Sico Ecosource; deux couches.

### Béton et maçonnerie :

- Apprêt-scelleur au latex zéro COV Sico Ecosource 850-130 en une couche uniforme
- Revêtements de finition intérieurs au latex zéro COV Sico Ecosource; deux couches.

## Application

POUR APPLICATION PROFESSIONNELLE SEULEMENT. NON CONÇU OU ÉTIQUETÉ POUR UTILISATION PAR LE CONSOMMATEUR. Ne pas le diluer. Bien mélanger avant, puis occasionnellement pendant l'application. Transvider la peinture dont vous avez besoin dans un autre contenant afin d'éviter de la contaminer. Maintenir fermés les contenants non utilisés. Appliquer le produit, sans oubli ni surcharge, en respectant son taux d'étalement. Bien aérer. Respecter le temps de séchage entre les couches. Une humidité élevée ou une basse température ralentira le séchage du produit. Appliquer la finition; deux couches pour une meilleure durabilité et apparence. Pour plus d'informations, visiter le site [www.sico.ca](http://www.sico.ca) ou appeler le service à la clientèle au 1 800 463-7426.

## Mesures de sécurité

Entreposer dans un lieu sûr. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Porter l'équipement de protection personnelle requis; gants et équipement de protection des yeux ou du visage. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer les bruines de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation.

**Attention :** Susceptible de provoquer le cancer. Émet des fumées toxiques lorsque chauffé. *Les poussières dégagées lors du ponçage ou du meulage peuvent être nocives en cas d'inhalation. Ce produit contient de la silice cristalline pouvant causer le cancer du poumon ou la silicose. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière de ponçage des surfaces ou aux bruines de pulvérisation.*

**Premiers soins :** En cas de malaise ou de surexposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Informations d'urgence relatives aux déversements : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

## Entretien des surfaces

Doit être recouvert d'une peinture de finition.

PPG Revêtements Architecturaux estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.  
2505, de la Métropole  
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc., Ecosource et Sico sont des marques déposées du groupe PPG. MPI est une marque de commerce du Master Painters Institute, Inc. LEED est une marque déposée de « US Green Building Council ». Le Green Seal Certified Logo est une marque de certification déposée du Green Seal Inc., utilisée sous licence.